

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Mars 2026

Le bateau ivre

Dites-nous ce dont vous avez besoin, on vous apprendra comment vous en passer. Voici la substantifique moelle qui pourrait être extraite de la présentation qui nous a été faite du budget de la Douane 2026.

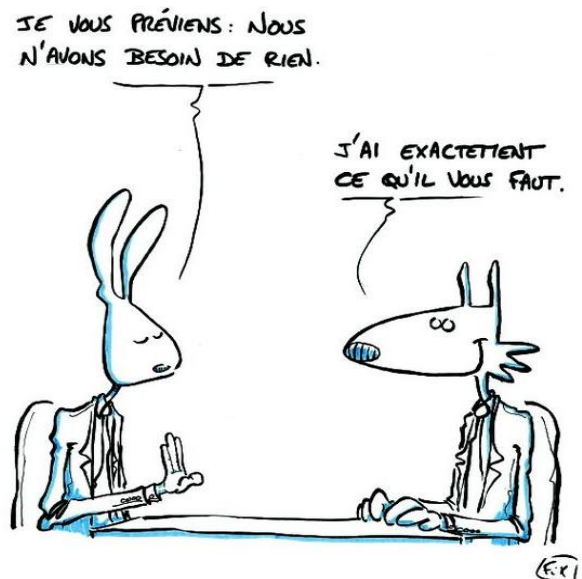
Jamais, peut-être, le hiatus n'a été si grand entre le besoin de douane pour la collectivité nationale, et les moyens alloués à nos services. Pendant que d'autres administrations régaliennes voient leurs moyens humains et matériels abondés, leurs rémunérations augmentées, la Douane, pourtant en première ligne dans la lutte contre les économies souterraines en tous genres, le e-commerce illégal, les narcotrafics invasifs, voit ses ressources désespérément stagner. Au-delà des effets d'annonce politiques, des roulements de tambour et des opérations coup de poing éphémères, notre vaillante administration reste obstinément sous la ligne de flottaison des décideurs budgétaires. En 2026, nous n'aurons pas un douanier de plus. Avec un plafond autorisé de 16479 emplois, si nous sommes strictement à équivalence avec le niveau d'emploi de 2016, l'appauvrissement n'en est pas moins réel, puisque le besoin de contrôle douanier, lui, a considérablement augmenté depuis dix ans.

Notre Directeur Général semble en prendre son parti, qui nous explique benoîtement qu'à l'impossible, nul n'est tenu, et que si on ne nous donne pas les moyens d'effectuer correctement nos missions, eh bien nous les effectuerons comme nous pourrons. **Mais s'il est vrai que nous sommes tous dans le même bateau, nous ne naviguons pas tous au même étage, et ceux qui rament à fond de cale, sur le terrain, enragent et se débattent au quotidien avec les injonctions contradictoires de performance dont sont exempts ceux qui se pavanent avec insouciance sur le pont.**

Autre signe des temps, le glissement qui s'est opéré depuis l'année dernière entre les défunts « effectifs de référence » autrement dit le nombre d'emplois

nécessaire pour mener à bien les missions sur le territoire, vers lequel il fallait tendre, et la nouvelle notion d'« effectif physique cible », à savoir : voilà tout ce qu'on peut vous donner en termes d'effectifs et débrouillez-vous avec cela. **En d'autres termes, le nouveau schéma consiste à adapter la politique de contrôles au nombre d'emplois alloués, et non plus l'inverse.**

La déconnexion entre vision technocratique et réalité du terrain s'accroît tous les jours. L'illusion suprême serait d'imaginer qu'une douane numérisée, robotisée, dronée, gavée d'intelligence artificielle, pourra un jour solutionner cette problématique budgétaire en suppléant avantageusement et pour pas cher aux personnels douaniers de chair et d'os. Est-ce le pari fou sur lequel ont misé ceux qui sont à la barre ? En attendant, le bateau prend l'eau de toutes parts, et gare à ce qui se produira quand les marins et passagers de seconde classe en auront assez d'écoper à perte de vue.



CFTC-Douanes : sur un autre to